
**Rapport du Conseil d'Administration à
l'Assemblée Générale Mixte du 11 août 2023**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte le 11 août 2023 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A caractère ordinaire

- Nomination de Monsieur Paul RATCLIFFE en qualité d'administrateur de la Société ;
- Nomination de Monsieur Rodolphe SIMONOT en qualité d'administrateur de la Société.

A caractère extraordinaire

- Changement du libellé de l'adresse de la Société par suite de la décision de la mairie de Celle L'Evescault et modification corrélative de l'article 4 des statuts de la Société ;

- Pouvoirs pour les formalités.

I – Nomination de Monsieur Paul RATCLIFFE en qualité d'administrateur de la Société

Monsieur Damien SEROUX ayant informé la Société de sa volonté de démissionner de ses fonctions de Président et d'administrateur de la Société au plus tard le 31 août 2023, nous vous proposons, au titre de la première résolution, de procéder à son remplacement.

Ainsi, nous vous proposons de voter favorablement à la nomination de Monsieur Paul RATCLIFFE en qualité de nouvel administrateur de la Société, en remplacement de Monsieur Damien SEROUX.

Si vous votez favorablement à cette résolution, Monsieur Paul RATCLIFFE exercera ses fonctions pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2029.

II – Nomination de Monsieur Rodolphe SIMONOT en qualité d'administrateur de la Société

Madame Christina SHASSERRE ayant également informé la Société de sa volonté de démissionner de ses fonctions d'administrateur de la Société au plus tard le 31 août 2023, nous vous proposons, au titre de la seconde résolution, de procéder à son remplacement.

Ainsi, nous vous proposons de voter favorablement à la nomination de Monsieur Rodolphe SIMONOT en qualité de nouvel administrateur de la Société, en remplacement de Madame Christina SHASSERRE.

Si vous votez favorablement à cette résolution, Monsieur Rodolphe SIMONOT exercera ses fonctions pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2029.

III – Changement du libellé de l'adresse de la Société par suite de la décision de la Mairie de Celle L'Evescault et modification corrélative de l'article 4 des statuts de la Société

Par délibération du Conseil Municipal de Celle L'Evescault, la dénomination de la voie desservant la Société a été modifiée. Ainsi, l'adresse correspondant au siège social de la Société est depuis lors la suivante :

2 Rue du Professeur Gargouïl
86600 Celle l'Evescault

S'agissant d'une décision administrative, le greffe de Potiers en a été directement informé et a procédé aux modifications correspondantes au Registre du Commerce et des Sociétés.

En conséquence, il a été nécessaire d'informer les partenaires de la Société de ce changement d'adresse (notamment les clients, fournisseurs, organismes ou tiers avec lesquels la Société est en relation) et de mettre à jour les statuts de la Société.

Ainsi, nous vous demandons de voter en faveur de la mise à jour de l'article 4 comme suit :

« Article 4 – SIEGE

Le siège de la société est fixé à Celle L'Evescault (86600), 2 Rue du Professeur Gargouïl ».

IV – Pouvoirs pour formalités

Il vous est enfin proposé au titre de la quatrième résolution de conférer tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément, et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

Le Conseil d'administration